Pierre GASCHER



Candidat unique de la Majorité

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tiens à remercier vivement les Électeurs et les Électrices de la Circonscription qui ont bien voulu m'accorder leurs suffrages.

La confiance qu'ils m'ont témoignée à ce premier tour de scrutin fait de moi le Candidat unique de la Majorité le 19 Mars.

Avec le soutien du Docteur LARDEYRET qui, conformément à nos accords nationaux s'est, dès dimanche soir désisté en ma faveur, je poursuis l'action que j'ai entreprise au début de cette campagne afin d'assurer le succès de la Majorité Présidentielle.

Les Français savent de quel prix il leur faudrait payer demain toute expérience de type collectiviste qui ruinerait les efforts consentis pour surmonter la crise et ne manquerait pas d'ébranler notre pays dans ses structures profondes.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES | **5e CIRCONSCRIPTION** | **SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 19 MARS 1978**

Renonçant à se lancer dans l'entreprise aventureuse et tragique du Programme Commun, nos Concitoyens ont montré qu'ils avaient largement pris conscience de l'enjeu.

Mais le combat n'est pas terminé.

Il importe d'affirmer votre détermination, et, par votre vote, d'assurer au Président de la République le large soutien populaire qui lui permettra de poursuivre son action.

En collaboration avec mes Amis Parlementaires de la Sarthe, et en particulier avec Monsieur d'Aillières, je commencerai dès lundi à œuvrer pour la prospérité de notre Circonscription.

La vocation agricole de celle-ci doit être préservée. Nos communes rurales se dépeuplent au profit du Mans. Seule une revalorisation du revenu et l'obtention de crédits à très long terme consentis aux jeunes exploitants leur permettront de rester à la terre.

De même, le développement des activités artisanales et industrielles apparaît essentiel à la survie de nos Collectivités.

Notre Région, considérée comme trop proche de Paris, ne bénéficie pas des aides à la création d'emplois et des avantages fiscaux qui les accompagnent. Il conviendrait que cesse pareille discrimination.

Je m'attacherai également à réaliser un allègement du carcan administratif, à travailler à l'achèvement des équipements collectifs et à assurer la sécurité pour tous, notamment pour les personnes âgées.

Avec l'aide de Jean-Pierre CHAUVEAU, je réaliserai ce programme si vous le voulez.

P. GASCHER



Suppléant :

Jean-Pierre CHAUVEAU

Maire Adjoint de Mamers
Chef de District, Service des Eaux

IMP. LARDIÈRE - 72600 MAMERS